



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 109930

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le Conseil de politique nucléaire créé par le décret n° 2008-378 du 21 avril 2008. Le "jaune budgétaire" publié en annexe au projet de loi de finances pour 2011 fait apparaître quatorze membres et ne s'est réuni qu'une seule fois en 2008. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas eu de réunion en 2009 ? Un an après sa création et sa première réunion, il ne se réunit déjà plus. Il lui demande de bien vouloir lui expliquer pourquoi.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109930

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5654

Question retirée le : 14 juin 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)